

Sillery, le 17 juillet 2001

*A l'attention des développeurs de logiciels - Pharmacie*

## **Modification n° 2 à la *Liste de médicaments* - 9<sup>e</sup> édition (avril 2001) en vigueur le 25 juillet 2001**

Voici les informations concernant la Modification n° 2 à la 9<sup>e</sup> édition de la *Liste de médicaments* qui entrera en vigueur le **25 juillet 2001**.

Il s'agit de changements de prix pour 5 produits.

De plus, le pourcentage de rabais du fabricant au grossiste a été enlevé pour le produit :

Eprex          Din : 02231587          Seringue          10 000 U.I./ 1.0 mL

L'indicateur de marge bénéficiaire maximum grossiste demeure cependant à O (oui ) pour ce produit.

Vous trouverez ci-joint le [tableau des modifications](#).

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous n'avez qu'à communiquer avec Madame Carolle Dufresne au numéro (418) 682-5122 poste 4695.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires